



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

Comité de la mobilisation et de la durabilité

Mandat (2019)

Mandat

Ce comité se concentre sur les questions internes, comme les membres de l'Académie et sa capacité organisationnelle. Il s'agit de déterminer les raisons qui pousseraient les membres à rester au sein de l'Académie et comment cette dernière pourrait renforcer sa capacité de répondre aux attentes de ses membres.

Membres

- Présidence – choisie par le conseil d'administration
- Présidence de l'Académie (membre d'office)
- Direction générale (membre d'office)
- Quatre membres de l'Académie

Le Comité de gouvernance et le Comité des finances fourniront au conseil d'administration une liste de candidats avant l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration statuera quant à la composition du comité lors de sa première réunion à la suite de l'assemblée générale annuelle. La durée du mandat sera fixée par le conseil d'administration.

Responsabilités

- Guider, conseiller et superviser la direction dans la réalisation de ses objectifs.
- Élaborer un plan en rapport avec sa mission et l'examiner annuellement.
- Définir chaque année des objectifs mesurables.

Objectifs

- Revoir la vision et la mission de l'Académie.
- Examiner la structure ou les activités requises pour accomplir la vision et la mission de l'Académie.
- Fixer des objectifs en matière de collecte de fonds pour soutenir (finances, ressources, etc.) les travaux nécessaires en vue d'accomplir la vision et la mission de l'Académie.
- Concevoir de nouveaux modes de mobilisation des membres à long terme pour prendre part aux travaux de l'Académie.
- Recevoir et examiner les rapports des réseaux régionaux et des sous-comités de collecte de fonds.

Résultats

- Les membres voient un avantage clair à faire partie de l'Académie.



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

- La mobilisation des membres augmente et ils ont envie de s’impliquer dans les travaux de l’Académie.
- L’Académie dispose d’un plan quinquennal examiné chaque année, énonçant les ressources nécessaires à la réalisation de ses objectifs identifiés.
- Une stratégie de collecte de fonds conçue pour appuyer les objectifs de l’ACSS est mise en œuvre.

Ressources

- La direction générale assume une fonction de facilitation, aussi bien du travail du comité en édictant les décisions et les mesures qu’il prend, que des directives générales de l’Académie.
- La direction fournit un soutien administratif au comité.
- Le comité propose des activités et rend compte des activités antérieures.

Calendrier de réunion

Le comité se réunit tous les deux mois ou à la demande de la présidence.